



caue

rendez-vous **RDV**

N°56 // JUILLET 2015

**"SUIVRE LE FIL" :
L'HISTOIRE DU
PROJET DE
PIÉGROS-LA-
CLASTRE**

ARMELLE VAUTROT
DIRECTRICE
ATELIER CANOPÉ DE
VALENCE

RENDEZ-VOUS N°56//juillet 2015
lettre d'information éditée par le
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
d'Environnement de la Drôme.
44 rue Faventines BP 1022
26010 Valence Cedex.
Entrée du public : place Jean Collombet
Tél : 04 75 79 04 03
Fax : 04 75 79 04 17
Courriel : caue@dromenet.org
Site : caue.dromenet.org
Directeur de la publication :
Jean-Luc Piolet, directeur du CAUE
Direction de la rédaction :
Frédérique Bompard et Christine Coignet
Comité de rédaction :
Ghislaine Giraud, Alain Kerharo,
Hervé Chaboud
Crédit photos : CAUE
Conception graphique :
Audrey Carreira-Xavier
Impression : Impressions Modernes,
Dépôt légal n° 335 C 96 ISSN 1273-814.

Dans le cadre de l'action pédagogique départementale "Du territoire à l'assiette... et de l'assiette au paysage",
visite de la ferme "Un goût d'air libre" - La Bégude de Mazenc - avec les élèves du Collège Europa de Montélimar

"SUIVRE LE FIL"

ou l'histoire du projet de Piégros-la-Clastre

"On a un fil conducteur et on s'y tient". C'est en ces termes que le Maire de Piégros-la-Clastre évoque la politique globale d'équipements publics et d'aménagement que le Conseil municipal conduit depuis plusieurs années sur le centre du village.

A l'origine de cette démarche, un élément déclencheur : la nécessité de construire une nouvelle école. Où l'implanter ? Comment l'intégrer au mieux dans le village ? Que faire des locaux qu'elle allait libérer ? Comment valoriser la place de la Fontaine, principal espace public du village ? En 2004-2005, toutes ces questions font l'objet d'une réflexion conduite avec l'aide du CAUE et des premières pistes sont alors esquissées.

Quelques années plus tard, la nouvelle école sort de terre. La construction s'accompagne de la création d'une placette-parvis d'entrée qui la relie à la mairie toute proche et de là au centre village, et d'un parc de stationnement qui permet la desserte des quartiers que la commune vient d'ouvrir à l'urbanisation dans le cadre de la révision de son Plan local d'urbanisme.

Situés en continuité du centre bourg, ces quartiers revêtent une importance stratégique et le PLU y définit des orientations d'aménagement : une servitude d'habitat prévoyant la construction de 12 logements pour personnes âgées, des formes bâties "en harmonie avec celles du village" et la création d'une liaison piétonne vers le centre ancien.

Peu après la livraison de l'école, les élus décident d'approfondir leur réflexion sur les espaces publics et, sur la base d'un cahier des charges établi avec le CAUE, ils confient une étude au paysagiste Michel Florin. L'objectif est d'organiser un maillage de l'ensemble des espaces publics du centre ancien, et de préciser les principes de traitement de la liaison entre la place de la Fontaine et le futur quartier d'habitat.

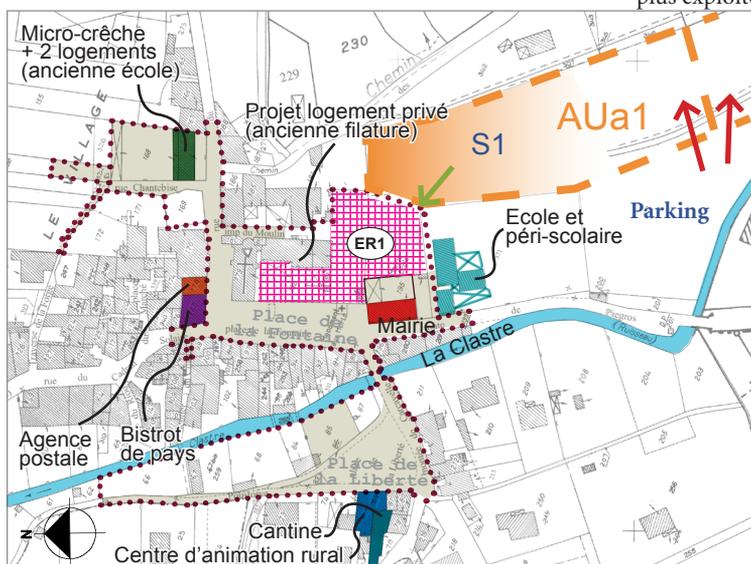
L'esquisse proposée crée un parking à l'est de la mairie, transforme l'ancienne cour d'école en un espace ouvert reliant la mairie à la place de la Fontaine et à l'école, valorise la place agrandie et "libérée" des véhicules en créant notamment un parvis pour l'église et une terrasse pour le bar-restaurant.

Ce commerce a lui aussi fait l'objet de toute l'attention de la commune. Craignant de voir fermer définitivement ce lieu essentiel à l'animation de la place et à la vie du village, elle en a racheté les murs au début de l'année 2015^(*), et depuis le mois de mai elle loue le commerce (labellisé "Bistrot de Pays") et le logement situé à l'étage à un nouveau gérant.

Aujourd'hui, la commune est en négociation pour l'achat du terrain nécessaire à l'extension de la place. Cependant, avant d'aménager l'espace public, sa prochaine opération consistera sans doute à rénover et agrandir la mairie. Après la création en 2014 d'une micro-crèche intercommunale et de deux logements locatifs dans l'immeuble *Chantebise*, la rénovation du bâtiment mairie viendra ainsi achever la réaffectation des locaux libérés il y a quelques années par l'école.

Parallèlement à ces initiatives communales, le propriétaire des terrains urbanisables situés à l'est de l'école vient de lancer l'étude d'un lotissement. A la demande des élus, Drôme Aménagement Habitat étudie actuellement la construction des 12 logements pour personnes âgées prévus au PLU et négociera ensuite l'achat d'un lot. La commune suit attentivement ce projet de lotissement. En effet, de même que la collectivité favorise l'émergence et la réussite des initiatives privées en leur créant un environnement de qualité, les projets privés participent de façon essentielle à la mise en valeur du village.

(*) en 2007, elle avait déjà acquis la licence IV qui n'était plus exploitée.



	zone AUa1
	volume bâti en harmonie avec le centre ancien (R+1 au minimum)
	S1 servitude logement
	liaison piétonne
	accès véhicule
	Emplacement Réservé (extension place publique)
	périmètre étude espaces publics

CYCLE DE FORMATION "URBANISME, CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET HABITAT" : BILAN À MI PARCOURS... ET PERSPECTIVES

L'ambitieux programme de formation initié par le CAUE en 2014 à la demande de l'Association des maires et présidents de communautés de la Drôme/AMD est aujourd'hui à mi-parcours. En six mois, les 16 premières sessions - réparties sur tout le Département - ont réuni un public d'environ 390 personnes, dont 2/3 d'élus et 1/3 de personnels territoriaux.

Les séances consacrées à l'*Application du Droit des Sols* et à la *Fiscalité de l'aménagement* ont enregistré une affluence plus importante, un fait qui traduit sans doute les attentes très concrètes et opérationnelles des participants.

Les "questionnaires de satisfaction" ont également montré l'intérêt suscité par les ateliers participatifs sur l'habitat animés par l'ADIL26-07, et par les visites d'opérations et témoignages d'élus.



La fiscalité de l'aménagement, à Montélimar le 16 juin 2015

Six autres sessions sont prévues à partir de septembre. Afin d'adapter au mieux les thèmes traités aux attentes des participants, les personnes déjà inscrites et celles qui souhaitent le faire, seront sollicitées pour faire part de leurs sujets de préoccupation.

Inscriptions auprès de l'AMD : 04 75 83 05 51

A télécharger sur caue.dromenet.org : pdf de présentation des sessions déjà passées, programme complet, dates et lieux des sessions à venir.

Cycle de formation organisé pour l'Association des Maires et Présidents de communautés de la Drôme en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale/CNFPT, l'ADIL 26-07 et les services de l'Etat (DDT, STAP).



Qualité des projets et loi MOP, à Poët-Laval le 9 avril 2015

RENCONTRE INNOV'RURAL 2015 : "Urbanisme rural et développement local : pensez l'avenir !"

Innov'rural est l'évènement annuel organisé par Cap Rural Rhône-Alpes, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local. Il vise à favoriser les échanges entre tous les acteurs du développement rural.

Ateliers, tables-rondes et témoignages permettront de comprendre les enjeux de l'urbanisme rural de demain et de découvrir des expériences locales : actions de revitalisation centre bourg, SCoT rural, préservation foncier agricole...

Le vendredi 4 septembre 2015 de 9h30 à 17 h00
à Biovallée, le Campus, Eure

Inscription : contact@caprural.org



LES ECHOS DU CAUE : plus de 45 missions signées au 30 juin

Avec VRSRA et : Parnans, Clérieux (2 missions), Charpey, Saint-Paul-lès-Romans(2),

Avec la CC Porte de DromArdèche et : Andancette, Saint-Sorlin-en-Valloire, Le Grand-Serre, Saint-Rambert-d'Albon, La Motte de Galaure, Claveyson

Avec la CC du Pays de Buis-les-Baronnies et : Propiac, Saint-Sauveur-le-Gouvernet, Pierrelongue

Avec la CC du Val de Drome et : Grane (2), Eure

Avec : Nyons(2), Venterol, Sahune, Villeperdrix, Sederon, Mollans-sur-Ouvèze (2), Montbrun-les-Bains, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Montségur-sur-Lauzon, Rochebaudin, Romeyer, Saint-Julien-en-Quint, Chantemerle-lès-Grignan, La Coucourde, Beauvallon, Alixan, Malissard, Combovin

Avec la CC de la Raye, la CC Diois, etc...

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Armelle VAUTROT

Directrice

Atelier Canopé de Valence (Ex CDDP de la Drôme)

Diplômée en Lettres, Armelle Vautrot a été enseignante pendant 15 ans. Des enfants de l'école primaire jusqu'aux "étudiants-enseignants" de l'Université de Créteil, en passant par le collège et le lycée, elle a accompagné des élèves de tous âges.

Et puis un jour, elle a eu "envie d'autre chose"... et elle est devenue directrice de ce qui était encore le Centre de Documentation Pédagogique (CDDP) de la Drôme mais qui était déjà en cours de labellisation pour devenir un atelier Canopé.

C'était il y a moins d'un an, en septembre 2014, et depuis elle est à pied d'œuvre avec son équipe.

Que signifie Canopé et quel est son rôle ?

Le Réseau Canopé est un Établissement public sous tutelle de l'Éducation nationale. *Canopé* n'est pas un acronyme mais certains de mes collègues le traduisent par : Création et Accompagnement d'une Nouvelle Offre Pédagogique pour l'Éducation. Cela décrit bien, me semble-t-il, la vocation des ateliers Canopé et singulièrement de celui de Valence. A savoir : diffuser des ressources et des outils pédagogiques, accompagner les enseignants dans l'utilisation du numérique dans leurs classes, travailler avec tous les publics et ne plus considérer que l'éducation s'arrête à la porte de la classe. C'est dans cette ouverture aux nouvelles technologies et à de nouveaux publics que l'on peut parler d'une "nouvelle offre pédagogique".

Comment se traduit cette ouverture à de nouveaux publics ?

Cela signifie que nous travaillons avec l'ensemble de la "communauté éducative" : enseignants, élèves, conseillers pédagogiques, assistants de la vie scolaire, infirmières scolaires, parents d'élèves... mais aussi avec les associations et le grand public.

Par exemple, nous collaborons avec le CAUE dans le cadre des actions de sensibilisation à l'espace et à l'architecture qu'il mène dans les écoles et les collèges. Nous intervenons aussi pour les communes sur les Temps d'Activités Périscolaires. Près de 40 animateurs TAP de la Ville de Bourg-lès-Valence sont ainsi venus à Canopé se former sur les possibilités d'utilisation du numérique dans leurs activités. Aujourd'hui, nous avons créé un "pack TAP" qui propose aux collectivités des ateliers "clés en mains" pour les enfants, fournit le matériel numérique, forme et accompagne les animateurs.

Quels principes guident votre action et de quels moyens disposez-vous ?

À l'origine, il y a l'idée que l'introduction du numérique dans l'éducation est d'autant plus facile qu'elle se fait à l'occasion d'un projet particulier. Soit nous travaillons avec des classes qui nous ont fait remonter un projet, soit nous créons des "événements" qui permettent de démystifier l'usage du numérique. L'autre principe c'est d'associer les partenaires locaux à nos actions.

Pour agir, nous nous sommes dotés d'un matériel très "pointu" : tableaux interactifs, tablettes, écrans tactiles, liseuses, caméscopes et appareils photos numériques, imprimantes et téléviseur 3D... et même un robot. Ce matériel est à disposition dans nos locaux qui, je le précise, sont vastes, agréables et ouverts à tous. Il peut aussi être prêté, et notre équipe est là pour former à son utilisation puis accompagner les projets.

Des exemples d'actions partenariales ?

Un projet sur l'alimentation avec des collégiens de Bourg-lès-Valence, pour lequel nous avons travaillé avec Valrhona. Une rencontre sur le droit des enfants organisée avec UNICEF France, une autre sur le thème de l'égalité filles/garçons à l'occasion de la "Journée de la femme" pendant laquelle des CM2 et des 6ème ont notamment pu rencontrer des femmes exerçant des professions parfois perçues comme masculines. Et je pourrais citer d'autres actions avec le Conservatoire de Valence, l'association KasCiopée, la Comédie de Valence, le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, etc. En septembre pour la Journée du Patrimoine, Valence Ville d'Art et d'Histoire guidera une visite de la partie ancienne de nos locaux, tandis que des ateliers numériques en accès libre et tous publics se dérouleront dans la partie la plus récente.

Nous faisons aussi des « hors les murs ». En milieu scolaire : nous sommes ainsi allés dans le collège *Lis Isclo d'Or* de Pierrelatte. Et dans le cadre d'événements culturels : au *Festival de la correspondance* de Grignan nous avons animé des ateliers sur "correspondance et numérique" lors d'une première journée réservée aux scolaires puis d'une seconde, ouverte à tous les festivaliers.

Pour mettre en lumière ces partenariats, nous organisons le 9 septembre dans nos locaux un Forum des partenaires. Cette rencontre vise à "donner envie" aux enseignants, leur montrer comment il est possible d'utiliser le numérique dans le cadre de leurs projets. Elle veut aussi mettre en valeur les travaux réalisés par les élèves.